



CABINET DU PRÉFET  
SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE

**Communiqué de presse**  
Créteil, le 30 avril 2019

## **Aménagements routiers du Pont de Nogent-sur-Marne**

**Engagé depuis le printemps 2017, l'aménagement du pont de Nogent a pour objectifs de fluidifier la circulation en mettant fin à la saturation chronique du secteur, tout en renforçant la sécurité des usagers et en améliorant le cadre de vie des riverains. Cette opération d'ampleur régionale représente un investissement total de 48 millions d'euros cofinancé par l'État (20,8 M€), le Conseil Régional d'Île-de-France (20,8 M€) et le conseil départemental du Val-de-Marne (6,4 M€) dans le cadre du contrat de plan Etat-Région 2015-2020.**

Depuis 26 mois, l'État, maître d'ouvrage des travaux, a mené à bien les travaux qui ont d'ores et déjà permis la mise en service d'une part substantielle du nouvel équipement et une amélioration tangible des conditions de circulation :

- un nouveau pont de 1200 tonnes sur l'autoroute A4 supportant la nouvelle bretelle d'entrée sur l'autoroute depuis Nogent et Champigny en direction de Paris ;
- une nouvelle bretelle en boucle qui permet un trajet direct sans feu ni croisement des voies de circulation entre l'A86 depuis le Nord, Nogent et l'A4 vers la province ;
- un giratoire et une nouvelle bretelle de sortie de l'A4 depuis Paris ;
- la réorganisation de la circulation sur le pont de Nogent, avec le décroisement des flux de circulation et la suppression de près de la moitié des feux tricolores ;
- des murs antibruit le long des nouveaux ouvrages routiers construits.

Au-delà des aménagements nécessaires à l'amélioration de la circulation automobile, le programme prévoit également la réalisation d'itinéraires sécurisés adaptés aux déplacements doux permettant de relier Nogent-sur-Marne au parc du Tremblay.

Ainsi, une passerelle pour piétons et cyclistes au-dessus de la nouvelle bretelle routière ainsi qu'une nouvelle voie de desserte du parc ont-elles d'ores et déjà été réalisées et ouvertes à la circulation au mois de janvier dernier. Ces équipements seront complétés par la réalisation d'une passerelle protégée du flux routier traversant la Marne.

Concernant ce dernier aménagement ainsi que la réalisation des travaux d'amélioration du confort acoustique (installation de nouveaux écrans anti-bruit sur le modèle de ceux équipant déjà la nouvelle bretelle d'entrée sur l'A4, remplacement des gardes corps du pont sur la Marne), les réponses à l'appel d'offres lancé par la DIRIF sont en cours d'analyse par les services de l'État et feront l'objet d'un point d'étape avec l'ensemble des partenaires financier de l'opération.